

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

4 novembre 2009

Examen du dossier de la spécialité inscrite pour une durée de 5 ans à compter du 3/11/2004
(JO du 24/02/2004)

MESTINON 60 mg, comprimé enrobé
B/20 (CIP : 361 627-9)

Laboratoires MEDA PHARMA
Pyridostigmine bromure
Code ATC : N07AA02

Date de l'AMM : 3 décembre 1974 (validé le 10 janvier 1989)

Motif de la demande : Renouvellement d'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indications thérapeutiques

- « - Myasthénie
- Utilisé pour le traitement de l'atonie intestinale »

Posologie cf. RCP

Données de prescription

Selon les données IMS-EPPM (cumul mobile août 2008), la spécialité MESTINON a fait l'objet de 41 000 prescriptions. Le faible nombre de prescriptions ne permet pas l'analyse qualitative des données.

Réévaluation du service médical rendu

Le laboratoire n'a fourni aucune nouvelle donnée.

Les données acquises de la science sur la pathologie concernée et leurs modalités de prise en charge ont été prises en compte.

Les anticholinestérasiques (ambénomium –MYTELASE, néostigmine-PROSTIGMINE, pyridostigmine- MESTINON) restent le traitement symptomatique de base de toute myasthénie.

Le service médical rendu par cette spécialité reste important dans la prise en charge de la myasthénie.

Dans le traitement de l'atonie intestinale, entité dont la définition reste floue et recoupe de nombreuses pathologies, l'efficacité de la pyridostigmine n'est pas suffisamment étayée.

Le service médical rendu est insuffisant dans le traitement de l'atonie intestinale.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans l'indication myasthénie.

Conditionnement : adapté aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65%